



Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS

SOMMAIRE

Page 2

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Page 3

RÉSEAU DE CHALEUR

Page 4

PLACE DE LA MAIRIE

CLOS GAILLARD

Page 5

LE GRAND CLOS

TRAVAUX EN COURS

Page 6

TROPHÉES 2019

JURY DÉPARTEMENTAL DU FLEURISSEMENT

BIBLIOTHÈQUE LES MILLE FEUILLETS

CAMP D'ÉTÉ

Page 7

UNE « JEUNE » CENTENAIRE À LA MONFÉRINE

RETOUR EN IMAGES

Page 8

Infos diverses

Agenda

Jean-Mathieu MICHEL, maire de Signes dans le Var, est mort le 5 août dernier dans l'exercice de ses fonctions. Il intervenait pour faire cesser une incivilité et a payé de sa vie son engagement au service des autres. Très émue par cette tragédie je suis intervenue en début de Conseil municipal du 16 septembre pour honorer la mémoire de ce maire depuis 36 ans et regretter la perte d'autorité et de respect dû aux élus, quels qu'ils soient, élus qui tiennent leurs engagements avec beaucoup de dévouement et de passion.

L'actualité estivale à Barby a été, sans conteste, les lourds travaux de la place de la mairie et du réseau de chaleur. Cette période, hors vacances scolaires, a été mise à profit pour avancer au plus possible sur les réalisations les plus pénalisantes en termes de nuisances (bruit, poussière et circulation contrainte). Depuis la mi-septembre la place a retrouvé ses grandes fonctionnalités et le développement du réseau de chaleur se déroule désormais quasiment en dehors des voiries. Vous trouverez en pages intérieures de ce Barby Flash toutes précisions sur l'avancement de ces chantiers. Un grand merci à tous les Barbysiens pour leur patience et leur indulgence qui seront encore,

quelques semaines, dans une moindre mesure, mises à contribution. Il reste devant nous maintenant, la partie la plus sympathique des travaux de la place de la mairie avec l'installation des équipements : bancs, fontaine, éclairage public, plantations...

Rendez-vous le 7 décembre pour l'inauguration !

De l'autre côté de l'avenue principale, Imaprim, qui va entreprendre à partir du printemps 2020 la réalisation de commerces et de logements, poursuit son travail d'études techniques en lien avec la mairie. Une imposante maquette, en cours de réalisation, devrait pouvoir être exposée, en avant-première, dans le hall de la mairie pour une semaine à partir du 10 octobre.

Une bien meilleure façon, par rapport aux plans et aux images, de se rendre compte du projet à venir.

Le centre bourg se transforme, se développe et se prépare pour répondre aux besoins de notre commune en évolution permanente. Le cadre de vie appartient à tous et il faut que tous puissent en profiter.

C'est l'illustration même du bien vivre ensemble voulu à Barby pour que notre Commune soit toujours plus dynamique et conviviale !

La cérémonie d'accueil des nouveaux Barbysiens, arrivés dans la commune en 2018 et 2019, aura lieu le mardi 8 octobre à 18h30 en mairie, salle des mariages.



19 septembre 2019 : Cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre de la chaufferie du réseau de chaleur.
M. Vial Sénateur, Mme Chappuis Maire, M. Molager Secrétaire général de la préfecture,
Mme Roisil Directrice adjointe de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes et M. Danet Directeur Engie Cofely

LA VIE À BARBY

LA RENTRÉE SCOLAIRE

COLLÈGE JEAN MERMOZ

La rentrée s'est bien passée! Tous les élèves ont pu être accueillis et tous les professeurs sont présents.

Le parcours réussite se met en place en classe de 3^{ème} pour accompagner les élèves en difficulté (préparer leur orientation et le brevet des collèges).

2 voyages à Barcelone sont prévus pour tous les élèves de 3^{ème} hispanisants.

L'effectif élèves est en hausse :

- 6^{ème} : 149 élèves soit 6 classes
- 5^{ème} : 124 élèves soit 5 classes
- 4^{ème} : 141 élèves soit 6 classes
- 3^{ème} : 128 élèves soit 5 classes
- Classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : 13 élèves
- Groupe Bus école : 24 élèves

Effectif total : 566 élèves répartis dans 22 classes + la classe ULIS et la classe Bus école.

Résultats du brevet 2019 : très bons résultats avec 96% de réussite dont 68% avec mention bien ou très bien

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL

Pour débiter cette nouvelle année scolaire, l'ouverture d'une huitième classe a permis d'alléger les effectifs afin de mieux intégrer les élèves de la classe ULIS qui sont au nombre de 12.

À certains moments de la journée, ces élèves pourront assister aux cours dans la classe de leur niveau. Une nouvelle enseignante, Madame SIMON, vient rejoindre l'équipe en place.

165 élèves dans l'école cette année

Directrice : Madame Céline LODIEU

12 élèves dans la classe ULIS école de Madame BONI

21 élèves de CP dans la classe de Madame LODIEU

20 élèves dont 12 CP et 8 CE1 dans la classe de Monsieur LHERMEY

24 élèves de CE1 dans la classe de Madame SIMON

26 élèves de CE2 dans la classe de Madame MILLET

21 élèves dont 8 CM1 et 13 CM2 dans la classe de Madame COHIDON

20 élèves dont 10 CM1 et 10 CM2 dans la classe de Madame BARTH

21 élèves dont 10 CM1 et 11 CM2 dans la classe de Monsieur LANNON



Rentrée scolaire à l'école élémentaire

ÉCOLE MATERNELLE LE MANÈGE

Les conditions sont favorables, les effectifs ne dépassent pas 25 élèves par classe.

Les enseignantes en place accueillent cette année une nouvelle directrice, Madame VINOY.

96 élèves pour cette rentrée scolaire :

25 élèves de petite section dans la classe de Madame ZECCHINI

25 élèves dont 10 de petite section et 15 moyennes sections dans la classe de Madame COLLOMBIER et Madame TIVOLLIER

23 élèves dont 14 de moyenne section et 9 grandes sections dans la classe de Madame BATISTELLA et Madame TIVOLLIER

23 élèves dont 14 de moyenne section et 9 grandes sections dans la classe de Madame VINOY et Madame TIVOLLIER

Madame TIVOLLIER est remplaçante et assure les compléments de service dans trois classes.

RASÉD

Psychologue scolaire : Madame CRETON / Maître E : Monsieur GODINO

ÉTUDES SURVEILLÉES

Elles sont proposées **les lundis et mardis de 15h55 à 16h55.**

(L'an dernier, ces études n'étaient proposées qu'un jour par semaine)

CRÈCHE

Anne LAUZE a quitté ses fonctions de directrice de la crèche, fin septembre, pour un départ en retraite bien mérité. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait pour la crèche "Les Petits Mickeys". Un article plus détaillé sur sa carrière à la tête de la crèche sera fait dans un prochain Barby Flash. Elle est remplacée par Madame **Elisabeth BOSSUT** à qui nous souhaitons la bienvenue !

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

La semaine à 5 jours et demi de classe est maintenue.

Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) se poursuivent le jeudi après-midi.

Ces activités sont facultatives et payantes.

À l'école élémentaire, à partir de 13h45, 13 activités sont proposées aux enfants et encadrées par des professionnels : théâtre, handball, aikido, hip-hop, aérobic, ateliers créatifs, jeunes philosophes, chaîne TV, bibliothèque, nature en découverte, tennis de table, multi-activités et couture... Certaines activités durent deux heures, d'autres une heure.

À l'école maternelle, en début d'après-midi, les enfants se reposent (les grands), les autres font la sieste et sont levés au fur et à mesure de leur réveil. Ensuite, des activités sont proposées par les A.T.S.E.M. (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) et le personnel de garderie;

Pour les plus grands, deux activités encadrées sont proposées par des professionnels : aérobic et aikido.



Activité
aérobic
et activité
chaîne TV
aux TAP

LE CENTRE DE LOISIRS "LES MOUETTES"

Tout au long de l'été, le centre de loisirs "Les Mouettes" (SICAL) a accueilli les enfants de 3 à 11 ans. Le programme fut riche et varié, autant sur le centre qu'en sorties. Les enfants ont eu la chance de participer à de nombreux grands jeux, de visiter l'aérodrome de Challes-les-Eaux, d'aller se baigner au lac ou en piscine, de faire des rencontres avec la crèche pour les plus jeunes. Sans oublier bien sûr les activités manuelles et les jeux proposés par l'équipe d'animation. Les parents ont également pu participer aux activités, notamment avec les ateliers solaires (prévention solaire, en lien avec la Mutualité Française) ou la soirée médiévale suivie d'un repas partagé.

Vacances d'automne.

Les inscriptions ont débuté le **lundi 30 septembre** à 8h par mail (albarby@sical.fr). Pour pouvoir inscrire un nouvel enfant, les parents doivent préalablement venir au centre de loisirs pour créer le dossier administratif. Une attestation de domicile, une attestation CAF et le carnet de vaccination de leur enfant leur seront demandés. **Les permanences d'inscription sont les mardis et jeudis de 16h à 18h30 et les mercredis de 17h à 18h30.**

Renseignements auprès de Claire Malard à albarby@sical.fr ou 047971 31 55



Cet été au centre de loisirs

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CHAUFFERIE

Le jeudi 19 septembre a eu lieu la pose de la 1^{ère} pierre de la chaufferie bois. Près de 100 personnes, des habitants, des entreprises, des personnalités (M. Vial Sénateur, M. Molager Secrétaire Général de la préfecture et Sous-Préfet, Mme Roisil Directrice adjointe de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes et M. Danet Directeur Engie Cofely) ont assisté à cet événement.

Catherine Chappuis, dans son discours, a rappelé l'histoire de ce projet, ne voyant que des avantages dans cette chaufferie bois en précisant :

"Nous participons à la transition énergétique en économisant 50 % du gaz consommé dans la commune dès la mise en route; ensuite, nous privilégions les entreprises locales et les circuits courts; et pour terminer, nous pourrions garantir aux consommateurs de cette chaufferie une réelle maîtrise des coûts de l'énergie indépendante des fluctuations internationales".

RAPPEL DU PROJET

La chaufferie, d'une puissance de **3 Mégawatts (MW)**, équipée de **2 chaudières bois-énergie** et d'une chaudière appoint gaz, **alimentera le réseau de chaleur de la ville. Sur les 10000 MWh qu'elle produira annuellement, plus de 95 % le seront à partir du bois.**

La réalisation et la gestion d'un réseau de chaleur demandent des moyens humains et techniques importants. La ville de Barby a donc fait le choix de confier son réseau de chaleur à une entreprise spécialisée.

La chaufferie et ses **3 km** de réseau, conçus et construits par ENGIE Cofely, alimenteront en chauffage et eau chaude sanitaire des logements sociaux et une dizaine de résidences privées de Barby, le collège Jean Mermoz, des bâtiments communaux et des commerces. Seront également alimentés deux établissements d'enseignement des communes voisines, le CFA du bâtiment de St-Alban-Leyse et le lycée du Nivolet de la Ravoire.

ENGIE Cofely sera ensuite chargée de l'exploitation de ce réseau pour une durée de 10 ans.

Dans le cadre de la Délégation de Service Public, la Ville de Barby reste propriétaire des installations et des réseaux de distribution.

Une chaleur plus économique, produite à partir d'une source d'énergie locale renouvelable.

Le choix d'une chaufferie bois permettra de fournir une énergie locale et renouvelable qui garantira aux abonnés une chaleur à un prix compétitif et stable puisque déconnecté des fluctuations des prix des énergies fossiles. Sur les **4000 tonnes de bois** qui alimenteront la chaufferie, 70 % proviendront de plateformes situées dans un rayon de **50 km autour de Barby.**

Ce choix énergétique permettra une **diminution des rejets de 18000 tonnes de CO₂ par an**, et se substituera à environ la moitié des consommations de gaz sur la commune.

Le montant de l'investissement s'élève à **5 M€ dont environ la moitié est financée par l'ADEME dans le cadre du fonds chaleur.**

La mise en fonctionnement est prévue à l'été 2020, après 15 mois de travaux qui seront réalisés par des entreprises locales.

Chiffres clés :

- une chaufferie de **3 MW**
- **10000** Mégawatt heure par an
- **+ de 95 %** de la production avec du bois
- **3 km** de réseau
- **suppression de 50 % de la consommation gaz** de la commune
- **5 M€** d'investissement
- près de **50 %** de financement ADEME

Avec la création d'une chaufferie bois et du réseau de chaleur inhérent, **la ville s'engage une nouvelle fois en faveur de l'environnement.** Elle contribue ainsi concrètement au plan TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) des agglomérations de Chambéry et Annecy associées au Parc Naturel Régional des Bauges, dont l'objectif est de diminuer par 2 les consommations d'énergie d'ici 2050 en couvrant le reste des besoins par des énergies renouvelables.

PLANNING DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU DE CHALEUR

Clos Gaillard : de fin septembre à mi-novembre

Clos Besson : de mi-novembre à fin décembre

Résidences Cézanne, Monet, Matisse : décembre

École maternelle et Centre de loisirs "Les Mouettes" : pendant les vacances de Toussaint ou de Noël

L'ensemble des travaux pour la "partie réseau" devrait être terminé en janvier 2020.

La pose des sous-stations commencera en mars/avril 2020.

Chaufferie du réseau de chaleur



L'avancée des travaux et la pose de la 1ère pierre

LA VIE À BARBY

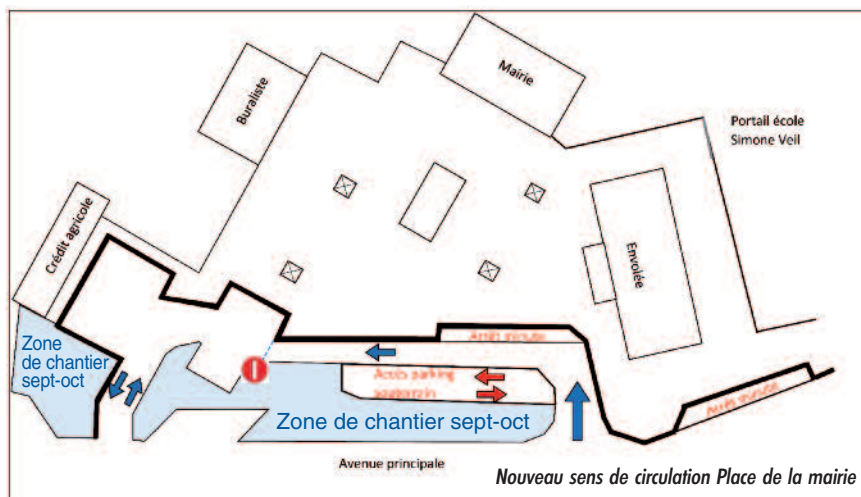
PLACE DE LA MAIRIE

Après 4 mois de travaux, la place de la mairie retrouve peu à peu son usage public. Grâce à la réalisation dans l'été d'une très grande partie des bétons désactivés, elle est rouverte à la circulation pour faciliter les déplacements entre l'école, la mairie et les commerces. Une place de choix a été faite au béton désactivé et sablé, matériau durable et de qualité. Des pierres provenant de la carrière de Hauteville dans l'Ain ont été utilisées pour mettre en valeur des perspectives menant au nouveau parvis de la mairie. Afin d'embellir la place, les espaces verts ont été positionnés pour réduire l'impact des revêtements minéraux, imposés par la présence de la dalle du parking souterrain.

Il reste désormais 1 mois de travaux pour finaliser les aménagements piétons, entre la place et la chaussée de l'avenue principale, le talus longeant la descente du parking souterrain et l'accès aux conteneurs semi-enterrés avec la desserte pour les convoyeurs de fonds du Crédit Agricole. Le planning initial a pour l'instant été respecté avec seulement 1 semaine de retard.

Les finitions sur le parvis se dérouleront jusqu'en octobre, avec les plantations d'arbres et d'arbustes qui interviendront à partir de fin octobre. L'avenue principale accueillera désormais 8 places de stationnement (4 arrêts minute devant l'école Simone Veil, 4 places en épi en direction du Crédit Agricole). Les nombreuses banquettes en béton seront équipées prochainement d'assises bois avec et sans dossier, pour offrir un espace agréable d'attente ou de discussion. Concernant l'offre de stationnement, elle a été maintenue par rapport à l'ancienne place tout en agrandissant l'espace alloué aux piétons.

La contre allée, avec un nouveau sens de circulation desservant la place, a été mise en service le 16 septembre. L'accès au parking souterrain, maintenu en demi-chaussée depuis fin août, est entièrement rétabli.



INAUGURATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE : SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 10H30

Tous les Barbysiens sont invités

Installation du marché sur la Place de la Mairie tous les lundis à partir du 9 décembre



Place de la mairie au 25 septembre

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS AU CLOS GAILLARD

Les travaux commenceront à l'automne par la zone sud du projet, autour du terrain stabilisé. Ces aménagements permettront d'améliorer le cadre de vie et de créer des espaces de rencontres et d'échanges.

Des jeux pour enfants seront installés avec une tyrolienne et une table de ping-pong. Un parc à chien se situera au bout du terrain stabilisé pour permettre aux chiens de courir sans être tenu en laisse. Les maîtres devront bien sûr veiller à la bonne utilisation et laisser les lieux propres.

Les joueurs de pétanque auront des aires de jeux réaménagées.

Des jardins et vergers partagés compléteront le projet. Le jardin, c'est aussi l'occasion de prendre l'air, de profiter d'un peu de nature et de retrouver le contact avec la terre. C'est le plaisir de cuisiner les bons produits qu'on est fier d'avoir fait pousser... L'occasion aussi, de montrer aux enfants comment les légumes arrivent jusqu'à leur assiette. Bien sûr, pour la réussite de ces jardins, il faudra que les habitants se mobilisent !

LE GRAND CLOS

Pose de la 1^{ère} pierre du promoteur LA MOTTE – EDIPHIS

La cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre de l'opération Panorama Village du promoteur Lamotte-Ediphis a eu lieu au mois de juillet en présence des élus de la commune, du promoteur, de futurs habitants et des entreprises travaillant sur le chantier. Tous les invités ont reconnu la qualité du projet dans un cadre magnifique. La Motte Ediphis est le 4^{ème} et dernier promoteur à engager des travaux sur le site du Grand Clos. Ce programme comporte 57 logements en accession libre en deux phases : la première de 38 logements a démarré et sera livrée fin 2020; la 2^{ème} de 19 logements débutera début 2020 pour une livraison fin 2021. **Sur le site du Grand Clos, les premiers habitants du programme de Cristal Habitat ont emménagé fin juin / début juillet. D'ici la fin de l'année, 90 logements des promoteurs Cristal Habitat, Can Patey et la Savoissienne seront livrés. D'autre part, sur le site, il y a également 11 lots constructibles en maison individuelle. 7 de ces lots sont vendus ou en passe de l'être.**

Il reste 4 lots disponibles de 600 m² environ qui sont commercialisés par la SAS (Tél. : 04 79 75 76 78)



Pose de la 1^{ère} pierre du promoteur Lamotte-Ediphis

TRAVAUX EN COURS

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Beaucoup de Barbysiens posent la question de savoir quand ils pourront être raccordés à la fibre optique. Bien qu'il soit difficile de répondre à cette question à la place du gestionnaire du réseau qu'est Orange, voici tout de même quelques éléments d'information. Les armoires de quartier ont été posées cet été sur la commune (6 au total) et il reste désormais les boîtiers de proximité à déployer pour pouvoir raccorder les maisons ou les immeubles. Ces points de branchement seront installés dans les rues lorsqu'il s'agit de maisons individuelles et dans les immeubles pour les copropriétés. Ces dernières seront à ce titre invitées à signer la convention FTTH (Fiber To The Home - la fibre jusqu'à la maison) présentée au nom d'Orange par l'entreprise qui déploie le réseau (Eiffage Energie). Les premiers abonnés pourront l'être à partir de la fin d'année 2019 (le raccordement est déjà possible pour une vingtaine d'entre eux situés chemin de Casselagnat car dépendant d'une armoire sur Saint-Alban-Leyse). Pour le reste de Barbys, les logements seront progressivement raccordables sur l'année 2020. Orange s'est engagé à équiper au plus tard pour 2022 tous les logements avec la fibre, en fonction des contraintes techniques propres à chaque zone. Pour les personnes désirant connaître la date à laquelle leur logement sera éligible à la fibre, elles peuvent s'inscrire à l'adresse suivante : <https://interetfibre.orange.fr/>

CABANE À LIVRES

Démontée fin avril pour les besoins du chantier, la cabane à livres reviendra très bientôt devant l'Envolée, après un léger rafraîchissement. Patience donc pour retrouver ce coin de lecture...

IMPASSE DE LA TROUSSE

Compte tenu des travaux en cours sur le réseau de chaleur et de la vente début décembre de parcelles communales pour le futur projet immobilier Imaprim, des travaux de dévoiement de l'entrée de l'impasse de la Trousse, face à l'Envolée, seront réalisés cet automne. Ils permettront de créer de manière provisoire la nouvelle entrée de la future voirie, telle qu'elle est prévue dans le projet d'aménagement du Centre bourg.

CENTRE DE LOISIRS LES MOUETTES

Les études pour la rénovation des Mouettes sont en cours avec la phase avant-projet. Il reste à préciser les choix en matière de restauration, à savoir un service traditionnel à table ou une restauration self pour les plus grands, comme cela est pratiqué dans beaucoup de communes alentours avec un retour très positif.

CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

La Commune poursuit en lien avec Grand Chambéry la conteneurisation des déchets avec le renforcement de 2 points de collecte existants : le Clos Adrien et la rue des Charmilles.

Chaque point sera doté d'un conteneur supplémentaire, pour supprimer la collecte en porte-à-porte de l'impasse des Rochettes et de la route du Château.

Une information sera effectuée auprès des résidents par Grand Chambéry, une fois les travaux réalisés (réalisation prévue en octobre/novembre 2019).

CIMETIÈRE

Des ossuaires ont été réalisés cet été dans l'ancien et le nouveau cimetière afin de permettre la reprise des concessions échues et des caveaux en état d'abandon. Cette démarche s'inscrit dans une gestion à long terme du cimetière de manière à retrouver des emplacements disponibles sur les emprises existantes.



Nouvel ossuaire au nouveau cimetière

BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Les murs de l'ex-Poste seront supprimés d'ici la fin de l'année. L'ossature métallique et la couverture seront conservées, ce qui permettra d'accueillir notamment le marché le lundi qui se tient actuellement sur le parking de la salle des fêtes.

LA VIE À BARBY

TROPHÉES 2019 DE LA COMMUNE

La quinzième remise des Trophées de la commune s'est déroulée en salle des mariages à l'invitation du Maire et des élus de la commission Sports, Culture et Animation.

Pour commencer, les enfants qui avaient participé à la cérémonie du centenaire le 11 novembre dernier ont été mis à l'honneur. Claude Léger, Président des anciens combattants, a rappelé l'importance du devoir de mémoire et remercié les enfants pour leur implication.

Puis, les lauréats des Trophées 2019 ont été appelés chacun leur tour et se sont vu remettre par Catherine Chappuis et Christophe Pierretton, un diplôme, un trophée et un cadeau.

Michèle ROUX – Didier IKET – Alain BRUAND – Jacky SULPICE – Aline CHARVILLON VEYRAT – Sylvain RENARD – Alain CARIGLIO – Léa COTTIN – L'équipe féminine du Val de Laysse Handball montée en Nationale II – L'association Solidarité Ilva Mica.

Cette récompense distingue les personnes qui ont réalisé une performance sportive ou une implication bénévole remarquable pour la commune.



VISITE DU JURY DÉPARTEMENTAL DU FLEURISSEMENT

Comme toutes les années, le jury départemental du fleurissement est venu se rendre compte sur place des efforts réalisés par la Commune pour maintenir son palmarès 2 fleurs et recenser par son intermédiaire les particuliers méritants au titre de leur fleurissement privé individuel. Un petit dossier, présentant les plus belles réalisations avec photos à l'appui dans les trois catégories, balcons, maisons et potagers fleuris, a été remis à chaque membre du jury. Puis, une fois n'est pas coutume, compte tenu des nombreux chantiers en cours dans la commune, plutôt qu'une longue visite de terrain aux heures caniculaires, le jury s'est attardé en mairie sur la présentation des dossiers conduite par Catherine CHAPPUIS, Maire, assistée des techniciens municipaux; une bien meilleure façon de voir les enjeux et la cohérence des aménagements déjà réalisés, en cours ou à venir : la requalification de la place de la mairie évoluant d'un espace

minéral vers une réalisation qualitative, ouverte sur le centre commercial avec de nouveaux espaces végétalisés et en lien avec la future promotion immobilière à réaliser, la création d'un nouveau réseau de chaleur avec sa chaufferie bois pour participer à la transition énergétique (50 % de la consommation de gaz de la commune seront remplacés par l'énergie renouvelable bois), le projet d'aménagement d'espaces publics au Clos Gaillard pour favoriser le lien social et améliorer le cadre de vie, la réalisation du parcours patrimonial et historique en 22 panneaux d'information ludiques et pédagogiques répartis sur l'ensemble du territoire communal, l'ambition de développer un beau projet touristique de qualité à proximité du parc Malatray, la requalification du vieux cimetière avec aménagement d'un espace de recueillement arboré... Un très beau programme de visites en perspective pour l'an prochain. Rendez-vous est pris.

BIBLIOTHÈQUE LES MILLE FEUILLETS

La bibliothèque est une association gérée par une équipe de bénévoles avec une bibliothécaire professionnelle salariée, Claire Plazanet.

Les horaires : Lundi 16h - 18h, Mercredi 10h30 - 12h et 16h - 18h30, Vendredi 16h - 18h, Samedi 10h - 12h

Les tarifs : Gratuit jusqu'à 18 ans - 12 euros pour un adulte - 18 euros pour une famille

Les animations à venir :

- vendredi 11 octobre à 20h : conférence sur la science-fiction
- vendredi 18 octobre à 20h à St Jean d'Arvey : Dans le cadre du salon du livre d'Hermillon, Clarence Boulay, auteure, sera accueillie pour son livre « Tristan ».
- mercredi 23 octobre à 10h : « contes à faire peur » pour les enfants.
- vendredi 15 novembre à 20h : soirée théâtre « Poids plume » spectacle d'Eloïse Dahan.



CAMP D'ÉTÉ DU SERVICE DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

SIX ADOLESCENTS À VALLON PONT D'ARC

C'est après six séances de préparation que cinq jeunes de Barby et une jeune de Cognin ont pu présenter leur projet de séjour devant un jury composé d'élus de la mairie de Barby et du chef de service du dispositif de Prévention. Cet exercice a permis aux jeunes d'obtenir une subvention municipale pour clôturer leur budget.

"Les éducateurs nous ont proposé de construire nous-mêmes ce séjour. Nous nous sommes retrouvés six mercredis au Café Associatif "Au Bonheur d'une pause" pour les réunions de préparation. On se partage les tâches pour ensuite tout mettre en commun. On s'organise pour trouver le camping, choisir les activités (Acrobranche, quad, baignade et visite de la grotte Chauvet), définir le programme et calculer le budget. Nous avons défini ensemble les règles de vie". Les éducateurs de prévention qui interviennent sur la commune de Barby depuis l'été 2018 ont rencontré ces jeunes dans cette démarche de projet afin de mieux les connaître et ainsi les accompagner au plus près dans leurs besoins d'adolescents. Ce travail s'est construit aussi en lien étroit avec les familles.

Afin de respecter leurs engagements, les jeunes ont présenté et commenté aux élus et aux familles, le 18 septembre au Café Associatif, une vidéo retraçant le séjour effectué à Vallon Pont d'Arc en Ardèche. Des échanges s'en sont suivis autour d'un pot et d'un petit buffet réalisé par les familles.



Restitution du camp d'été organisé par le service de la Sauvegarde

LA VIE À BARBY

UNE « JEUNE » CENTENAIRE À LA MONFÉRINE

Madame Marie Lévêque, habitante de très longue date du Clos Gaillard au Margériaz, est entrée à la Monférine en août après avoir fêté ses 100 ans en avril dernier entourée de sa famille et de ses amis ! C'est la première fois qu'une Barbysienne centenaire est accueillie à la maison de retraite. Sans changer de quartier et de paysage environnant, Madame Lévêque peut compter sur les visites de son entourage tout proche pour agrémenter son quotidien.

Personnage haut en couleur, toujours satisfaite de tout, elle apporte à la Monférine son infatigable sourire, sa joie de vivre communicante, son enthousiasme permanent pour distraire tous ceux qui se trouvent à ses côtés. Personnalité très attachante, elle met de l'ambiance autour d'elle et a ainsi été immédiatement appréciée de ses nouveaux voisins qui profitent avec grand plaisir de sa bonne humeur quotidienne.

Un exemple à suivre !



Les 100 ans de Mme Lévêque en avril 2019

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS DE CES DERNIERS MOIS



Juillet - Vernissage exposition "Le Granier" d'Edouard Res



Juillet - Réunion des présidents et responsables d'associations



Août - Vernissage exposition "Contemporain Abstrait" d'Edouard Res



Juillet - Remise de prix "Jardins Ouvriers de Barby" - 5 lauréats



Août - Cérémonie en mémoire de Claudius Manon



Septembre - Petit-déjeuner du GAB



Septembre - Forum des associations

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), les électeurs français et européens peuvent s'inscrire sur les listes électorales via le site internet : www.demarches.interieur.gouv.fr ou télécharger la demande d'inscription sur les listes électorales et la remettre en mairie avec la photocopie de la Carte Nationale d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette inscription doit être faite le 7 février 2020 au plus tard pour pouvoir participer au vote pour les élections municipales du 15 mars 2020 et éventuellement le 22 mars en cas de second tour.

Pour Information : Suite à l'envoi des cartes électorales, toutes les demandes de correction d'état-civil doivent être effectuées par l'électeur en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>.

L'électeur doit être en possession de son acte de naissance (copie intégrale ou extrait de naissance avec filiation et de son numéro d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale).

MOUSTIQUE TIGRE

De nombreuses plaintes sont recensées quant aux désagréments causés par le moustique tigre. Depuis quelques années déjà, cet insecte a fait son apparition en Savoie et en 2018 à Barby alors qu'il était cantonné auparavant au sud de la France. Lié entre autres au réchauffement climatique, avec l'augmentation moyenne des températures, son développement dans notre département risque fort malheureusement de continuer, même lors d'étés très secs comme celui que nous venons de vivre. Le meilleur moyen de s'en prémunir reste la prévention, avec le port de vêtements couvrants et la chasse aux eaux stagnantes (coupelles de jardinières par exemple et tout objet pouvant contenir de l'eau). La démoustication est une solution radicale, mais loin d'être écologique, employée par l'agence régionale de santé, pour éviter toute pandémie, uniquement lorsque des cas de dengues ou autres maladies sont signalées et avérées dans un quartier. Fort heureusement, ça n'a pas été le cas pour l'instant en Savoie. Vous trouverez plus d'information en ligne : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-vecteur-de-maladies.



LE BARBYTHON 2019 SE PRÉPARE

L'association Barbython se mobilise cette année encore pour organiser le Téléthon à Barby. **Les animations se dérouleront le dimanche 1^{er} décembre**, une semaine avant le Téléthon national.

Matinée sportive avec une marche sur un circuit de 10 km, une course des enfants empruntant une partie du circuit et une course chronométrée. Comme chaque année, un buffet sera offert à tous les valeureux participants. Les inscriptions se feront sur le site de l'association ou sur place le samedi 30 novembre de 16h à 20h avec retrait des dossards. **À noter cette année la possibilité pour les coureurs intéressés de relever un challenge inédit : la montée, en nocturne le samedi soir à partir de 18h, des escaliers du coteau de Barby, près de 300 marches : record à établir!**

Les organisateurs souhaitent faire de ce 1^{er} décembre un moment de solidarité, de convivialité, de partage et de bonne humeur, autour des autres animations organisées place de la mairie. Ils comptent sur la contribution et la présence du plus grand nombre pour la réussite de ce beau projet.

Pour tout renseignement, contacter :

Marie MONACI 06 31 19 28 88 - William FAURAX 06 41 70 17 59 - www.barbython.eu



CONCOURS PHOTOS

Le thème de ce 11^e concours est "Déplacement en tous genres". Vous pouvez participer gratuitement jusqu'au 15 octobre en déposant une à trois photos format 20 x 30 ou 21 x 29,7 sans marge ni support. Le règlement est disponible en mairie ou sur le site Internet www.barby73.fr

Internet www.barby73.fr

Le vernissage aura lieu le vendredi 15 novembre à 18h00 en mairie.

Le public pourra voter jusqu'au 15 janvier 2020.

CRÉDIT AGRICOLE

Le 24 septembre, l'agence du Crédit Agricole de Barby a été inaugurée en présence de nombreux clients venus découvrir des locaux plus spacieux.

L'agence, totalement rénovée en doublant sa surface initiale, propose également, depuis début août, 2 automates bancaires pour plus de fonctionnalités, réaffirmant ainsi sa proximité mais aussi sa volonté de réussir sa transition vers une banque locale, humaine et digitale.



Inauguration des nouveaux locaux de l'agence du Crédit Agricole

PAROLE À LA MINORITÉ : La liste de la minorité « Ensemble Pour Barby » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du Barby Flash.

AGENDA

→ OCTOBRE

Samedi 5 : 20h Théâtre "Tilleul ou camomille" présentée par la troupe Lo Balourians - salle des fêtes

Mardi 8 : 18h30 rencontre avec les nouveaux barbysiens arrivés en 2018 et 2019 - salle des mariages

Vendredi 11 : 20h Conférence sur la science-fiction - salle de conférences à l'Envolée

Dimanche 13 : de 9h à 17h Braderie des enfants organisée par le Trésor des écoles - salle des fêtes

Vendredi 18 : 16h Vente de gâteaux devant les écoles maternelle et élémentaire organisée par le Trésor des écoles

20h Rencontre avec Clarence Boulay auteure - Bibliothèque de Saint-Jean d'Arvey

Samedi 19 et dimanche 20 : Exposition d'oiseaux - Salle des fêtes

Mercredi 23 : 10h contes à faire peur - Bibliothèque Les Mille feuillets - l'Envolée

→ NOVEMBRE

Dimanche 3 : A partir de 14h Loto de la Croix rouge - salle des fêtes

Lundi 4 : 19h Conseil Municipal

Samedi 9 et dimanche 10 : Bourse aux skis organisée par le Club des sports de la Féclaz - salle des fêtes

Samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 : Compétition speedcubing - préau gymnase école élémentaire Simone Veil

Lundi 11 : 10h30 Cérémonie du 11 novembre - Monument aux morts

Vendredi 15 : 18h vernissage concours photos - salle des mariages

20h Soirée Théâtre "Poids plume d'Eloïse Dahan" - salle de conférences l'Envolée

Samedi 16 : Vente Diots Polenta organisée par Val de Leyse handball - salle des fêtes

Dimanche 17 : de 10h à 18h Journée des collectionneurs - salle des fêtes

Vendredi 22 : 20h Concert "L'Echo des Chavonnes" invite "Saltarella" - Eglise de Barby

Samedi 23 : 20h théâtre "La troupe la pluie et le beau temps" association TOEEGA - salle des fêtes.

→ DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er} : Barbython - Matinée sportive

Lundi 2 : 19h Conseil Municipal

Samedi 7 : 10h30 Inauguration de la nouvelle place de la mairie

Lundi 9 : Transfert du marché du parking de la salle des fêtes sur la place de la mairie

Mercredi 11 : 14h Contes de Noël en partenariat avec l'école de musique Onde et Notes - salle des mariages

Vendredi 20 : 16h Marché de Noël organisé par le Trésor des écoles - place de la mairie

→ JANVIER

Mardi 7 : 18h30 Vœux à la population - salle des fêtes

Jeudi 16 : Repas des aînés

Vendredi 24 : 18h Vœux aux associations - salle des mariages

19h Remise des prix du concours photos - salle des mariages